

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le jeudi 12 décembre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 58/2019

Objet : Marchés publics
Déclaration d'infructuosité
de la procédure 19.018

- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. BONNET (titulaire – CPS)
- M. BOYER (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. QUEANT (suppléant – CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)

Absents excusés :

- M. ADRAS (titulaire – CPS) ; - M. BARSANTI (titulaire – CPS) ;
- M. BAY (titulaire – CCHVC) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ;
- M. CORDIER (titulaire – CPS) ; Mme DARMON (titulaire – CPS) ;
- M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ;
- M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ;
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ;
- M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ;
- M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ;
- M. ROS (titulaire-CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 23

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL58/2019

**MARCHES PUBLICS
DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE 19.018**

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1, L2152-1, L2152-3, R2152-1 et R2152-2

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert publiée le 23/08/2019 avec une date limite de remise des offres au 18 octobre 2019,

Vu l'unique offre remise par le groupement SEMAVAL-NICOLLIN,

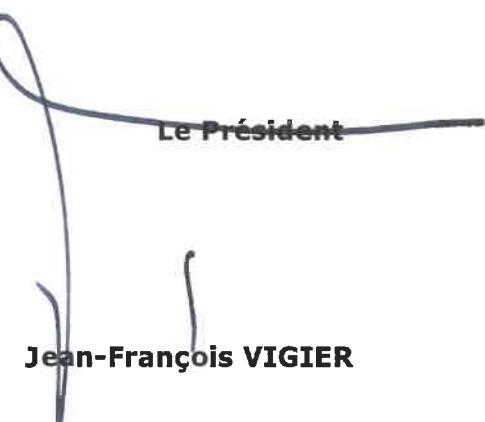
Vu la note de présentation,

Considérant le caractère inacceptable de l'offre remise par le groupement SEMAVAL-NICOLLIN notamment en raison d'un prix manifestement disproportionné eu égard aux prix pratiqués sur le marché et aux performances garanties par le candidat,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare** la procédure infructueuse.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **23 DEC. 2019**
Affichée le : **23 DEC. 2019**

**BORDEAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL58_2019
Date de la décision:	2019-12-12 00:00:00+01
Objet:	Déclaration d'infructuosité de la procédure 19.018
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20191212-DL58_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20191212-DL58_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	998
nom original: dl58 2019.pdf	application/pdf	88412
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20191212-DL58_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	88412
nom original: Note présentation dl58 2019.pdf	application/pdf	62331
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20191212-DL58_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	62331

Cycle Contenu dans l'archivage

État	Date	Message
Posté	23 décembre 2019 à 15h30min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 décembre 2019 à 15h35min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 décembre 2019 à 15h35min15s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	23 décembre 2019 à 15h41min18s	Reçu par le MIAT le 2019-12-23